

# Formation. Quatre questions sur le métier de psychologue de l'Éducation nationale



Patricia Robert, psychologue de l'Éducation nationale à Caen. Marylène Carre / Ouest-France

À la croisée des enseignants, des jeunes et de leurs parents, le psychologue de l'Éducation nationale a pour mission d'accompagner les collégiens, lycéens et étudiants ou apprentis vers les études qui leur conviennent et le monde du travail. La curiosité et l'envie d'aider sont primordiales.

Jusqu'en 2017, cette profession portait le nom de conseiller d'orientation psychologue (Cop). Membre de l'équipe enseignante, le psychologue assiste aux conseils de classe, et accompagne les passages en classe supérieure, les redoublements, ou les changements de filière, surtout lors des années charnières que sont la 3e et la Seconde. Il participe également à la prévention du décrochage scolaire, et doit veiller à l'inclusion des élèves handicapés.

**Quelle formation faut-il suivre ?**

Conseiller d'orientation est l'ancienne appellation du, ou de la, [psychologue de l'Éducation nationale \(EN\)](#), spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle.

[Les psy-EN sont recrutés par concours.](#) Les candidats doivent préalablement posséder une licence en psychologie et un master mention Psychologie ou Psychologie de l'éducation et de la formation. Ils et elles doivent avoir fait un stage professionnel pendant leur cursus. Les étudiants en M2 peuvent postuler, mais l'obtention du master sera exigée.

Le concours comprend deux écrits d'admissibilité et deux oraux d'admission qui nécessitent d'avoir une bonne connaissance du système éducatif et de la fonction de psy-EN. D'où l'intérêt des stages en master. Les candidats admis sont nommés fonctionnaires stagiaires pendant une année (rémunérée) au cours de laquelle ils et elles vont suivre des cours dans un centre de formation professionnelle et des stages en centre d'information et d'orientation ([CIO](#)).

Il existe six centres rattachés à une université : [Aix-en-Provence](#) (13), [Bordeaux](#) (33), [Rennes](#) (35), [Maxéville](#) (54), [Villeneuve-d'Ascq](#) (59) et [Lyon](#) (69). Une partie de la formation est commune avec les enseignants stagiaires. La mise en situation professionnelle comprend quatorze semaines en [CIO](#) et deux dans un milieu professionnel en relation avec le métier. À la fin de leur année de stage, les psy-EN titularisés obtiennent le [Certificat d'aptitude aux fonctions de psy-EN](#).

### **Y a-t-il beaucoup d'embauches ?**

Elles sont peu nombreuses. En 2020, 160 postes ont été ouverts pour toute la France : 105 pour le premier degré, et 55 pour le second. Attention, le concours est exigeant. En 2013, sur 567 candidats, seuls 68 ont été admis (12 %).

### **Quel est le salaire net ?**

De 1 400 à 3 000 €. À partir de 1 400 € net mensuel pour un débutant. Revalorisation régulière ensuite à l'ancienneté. L'évolution du métier se fait, sur concours, pour des postes d'encadrement dans l'Éducation nationale. Possibilité de gagner en responsabilité aussi en devenant directeur de centre [CIO](#). Autre piste, complémentaire cette fois, dans le monde de l'édition : rédaction de livres, guides...

### **Quelles qualités sont requises ?**

Capacité d'écoute et d'empathie. Ouverture d'esprit. Curiosité. Envie de comprendre et d'aider les jeunes. Intérêt pour le monde du travail, les besoins des entreprises. Capacité à mener des entretiens, être à l'aise avec la prise de parole. Capacité à travailler en équipe, avec le personnel enseignant.

